



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 122068

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes. M. Pierre Lunel, délégué interministériel à l'orientation a rendu le 27 mars 2007, son schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle intitulé « Pour un nouveau pacte avec la jeunesse ». Il y propose une série de vingt-huit mesures et de quatre préconisations visant à faire de l'insertion des jeunes une « finalité de la formation et le nouveau défi des universités ». La proposition n° 24 de M. Lunel consiste à la mise en place du document de politique transversale (DPT) relatif à l'orientation et à l'insertion professionnelle des jeunes tel qu'il a été créé par la loi de finances rectificative pour 2006. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui donner ses intentions concernant la mise en place du document de politique transversale (DPT) relatif à l'orientation et à l'insertion professionnelle des jeunes.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122068

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3495